



Voie de formation : continue

Nature : formation diplômante

Niveau : 4

Durée : 10 mois (1400 heures) - de mi-février à mi-décembre*

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités professionnelles hautement qualifiées dans une entreprise agricole en tant que responsable ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés. Au quotidien, il assure la maîtrise technique et le suivi de son processus de production, de transformation ou de son activité de service.

Il met en œuvre les différentes réglementations et normes relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les produits phytopharmaceutiques, l'entretien des matériels et des installations.

Il assure enfin la gestion administrative, comptable et financière de l'entreprise agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Avoir plus de 18 ans
- ▶ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- ▶ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 et justifier d'une année d'activité professionnelle, ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole, ou justifier de trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur
- ▶ Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme
- ▶ Satisfaire à un entretien de positionnement



CHIFFRES CLÉS*

Réussite aux examens

79%

Insertion professionnelle et poursuite de formation

80%

Satisfaction des apprenants



**Chiffres issus de la dernière session de formation*

Brevet professionnel

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Orientation Agriculture Biologique - Maraîchage



CONTENU DE LA FORMATION

Le candidat peut être dispensé des contenus de certaines UC par validation des acquis, selon les textes en vigueur.

Unités capitalisables

- ▶ UC 1 : Se situer en tant que professionnel
- ▶ UC 2 : Piloter le système de production
- ▶ UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- ▶ UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- ▶ UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi*

- ▶ UCARE 1 : Transformer les productions de fruits et de légumes
- ▶ UCARE 2 : Réaliser les opérations de production de l'atelier apicole
- ▶ UCARE 3 : Réaliser les opérations de production de l'atelier semences à la ferme
- ▶ UCARE 4 : Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole
- ▶ UCARE 5 : Auto-construire un matériel agricole adapté à son entreprise

**Deux UCARE au choix parmi celles proposées*

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ 32 semaines en centre de formation (1120 heures)
- ▶ 8 semaines en milieu professionnel (280 heures)
- ▶ 2 semaines de congés payés

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après capitalisation des 7 unités capitalisables (UC), dont 2 unités d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) proposées par le centre de formation. Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Exploitation agricole et service d'expérimentation
- ▶ Magasin de produits fermiers
- ▶ Arboretum
- ▶ Ateliers (agroéquipement, soudure...)
- ▶ Centre de documentation et d'information
- ▶ Centre de ressources
- ▶ Salles informatiques
- ▶ Amphithéâtre
- ▶ Mises en situation professionnelle, sorties/voyages pédagogiques
- ▶ Interventions de professionnels



INFORMATION & INSCRIPTION

Secrétariat du Cfppa

Mél : cfppa.metz@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr



Cfppa • Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17

Fax : 03 87 64 03 70

Mél : cfppa.metz@educagri.fr



Formez-vous aux métiers
de la nature !



www.eplea.metz.educagri.fr



Document non contractuel - mis à jour le 24 septembre 2022

COÛT DE LA FORMATION

- ▶ Sur devis
- ▶ Formation gratuite pour les demandeurs d'emploi

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...)

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- ▶ Responsable d'entreprise agricole
- ▶ Salarié d'exploitation agricole

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise agricole ou d'un groupement d'employeurs.

POURSUITES DE FORMATION

Le BP REA MBIO a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais il est possible de continuer à se former en préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un certificat de spécialisation (CS).

Poursuite de formation proposée à Courcelles-Chaussy

- ▶ BTSA Agronomie : Productions Végétales ●●

Voie de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue



LES + DE LA FORMATION

- ▶ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ▶ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ▶ Formation ouverte et à distance (pour certaines UC)
- ▶ Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- ▶ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

